

Metz, le 17 novembre 2025

Jugement concernant NovAsco : une décision aux conséquences lourdes pour la Moselle

Le jugement rendu aujourd'hui concernant l'entreprise NovAsco à Hagondange confirme qu'il n'y aura pas de reprise du site. Cette décision ouvre une étape extrêmement difficile pour les près de 450 salariés touchés et pour leurs familles.

Je tiens à leur exprimer, à tous, ma solidarité totale. Je mesure pleinement l'épreuve humaine, sociale et professionnelle que représente cette décision.

Depuis le retrait de l'offre de reprise par le groupe Métal Blanc, je me suis immédiatement mobilisé, avec l'ensemble du Conseil départemental de la Moselle, pour tenter de trouver une issue favorable.

Au cours des dernières semaines, le Département de la Moselle a participé à plusieurs réunions de travail avec le Préfet et ses services, la direction du site, les élus locaux, les représentants des salariés et Julien Freyburger, Président de la Communauté de Communes Rives de Moselle et Vice-Président du Conseil Départemental de la Moselle.

Aux côtés de Valérie Romilly, Vice-Présidente du Département et Maire d'Hagondange, j'ai veillé à ce que chaque proposition soit examinée avec sérieux : analyse du potentiel industriel, diagnostic de l'outil de production, identification de partenaires industriels, évaluation des investissements nécessaires, foncier disponible...

Il y a dix jours, le Département était également représenté au ministère de l'Industrie, afin d'examiner, avec les services de l'État, les derniers scénarios encore envisageables pour éviter la fermeture. Toutes les pistes ont été étudiées, dans un échange franc et approfondi.

Enfin, j'ai à nouveau évoqué personnellement la situation de NovAsco auprès du Premier ministre, vendredi dernier, au moment des Assises des Départements de France. J'ai insisté sur la gravité de la situation, l'urgence d'un accompagnement renforcé et la nécessité impérieuse d'un engagement clair de l'État.

Malgré cette mobilisation collective, aucun scénario n'a pu répondre aux exigences techniques, financières et industrielles permettant de garantir une reprise viable et durable.

L'ouverture du Plan de Sauvegarde de l'Emploi constitue désormais l'étape indispensable de cette nouvelle phase. Je serai particulièrement attentif à ce que ce PSE offre :

- un accompagnement individuel solide,
- des mesures concrètes et adaptées,
- des perspectives professionnelles réelles,
- et un soutien humain à la hauteur de l'épreuve vécue.

Les salariés de NovAsco ont consacré des années de travail, de compétence et d'engagement à ce site. Ils doivent aujourd'hui être accompagnés et soutenus avec dignité et respect.

La perte d'un site industriel de cette envergure est un choc pour Hagondange et pour la Moselle. Mais je me refuse à toute forme de fatalisme.

Notre département demeure un territoire industriel fort, attractif et dynamique. De nombreuses filières se développent, investissent et recrutent.

Le Département s'engage d'ores et déjà à travailler avec l'État et les acteurs économiques pour préparer l'avenir du site, soutenir l'emploi local et encourager l'émergence de nouveaux projets industriels capables de renforcer le tissu économique mosellan.

Nous poursuivrons notre engagement, aux côtés de la commune d'Hagondange, des salariés et de l'État, pour accompagner chacune des étapes à venir.

La Moselle perd un site industriel important, mais elle ne renonce pas à son ambition. Nous continuerons à nous battre pour l'emploi, pour l'industrie et pour l'avenir de notre département.

Patrick WEITEN

Président du Département de la Moselle
Ancien Député